

3a Plan Local d'Urbanisme

Saint Bertrand de Comminges - Nord

Zonage réglementaire
26 septembre 2025

- Zonage réglementaire**
- Ua : Noyau urbain historique
 - Ub : Zone d'extension urbaine
 - Uh : Hameau
 - Uc : Zone d'extension moderne à enjeux paysagers majeurs
 - 1Au : Zone à urbaniser
 - Aa : Zone agricole
 - Ad : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL) à vocation de diversification agricole
 - Ap : Zone agricole à protéger
 - N : Zone naturelle
 - Ni2 : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL) à vocation d'équipements touristiques

Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

- Batis remarquables
- Haies à préserver
- Eléments de paysage correspondant à un espace boisé à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Eléments de paysage, site et secteurs à préserver pour des motifs d'ordre écologiques: cours d'eau, ripisylvies et zones humides

Emplacements réservés

- Emplacements réservés

Bâtiment pouvant changer de destination

- Bâtiment pouvant changer de destination

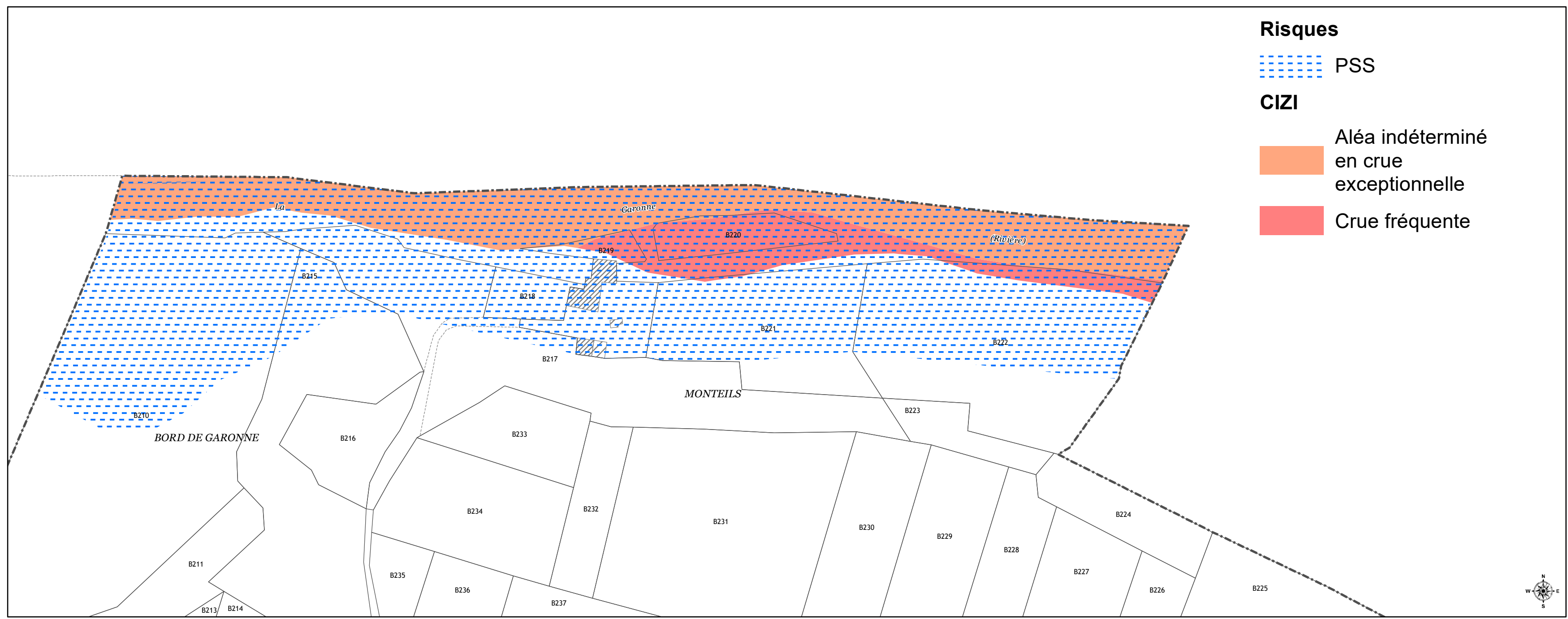
Autres

- Périmètre de protection des monuments historiques

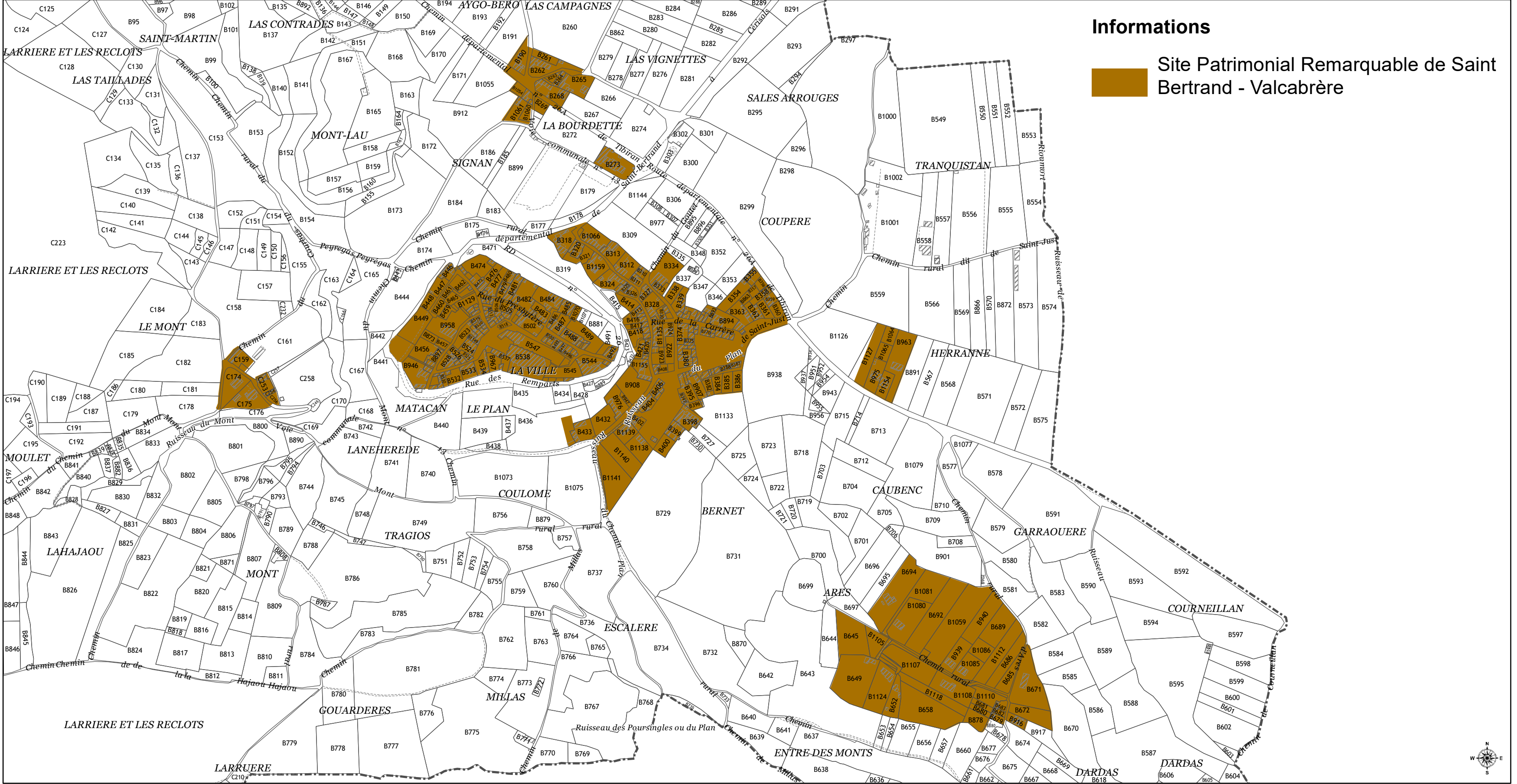
Révision allégée n°1 prescrite le 03/04/2025
Réunion d'examen conjoint le 01/12/2025
Enquête publique du 20/04/2026 au 07/05/2026
Révision allégée n°1 approuvée le 21/09/2026

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF83-Lambert93

Cartographie des infrastructures en noir correspondant aux coordonnées rectifiées du Lambert CC42 associé au système géodésique français RGF83. Les infrastructures en bleu correspondent aux coordonnées rectifiées du Lambert CC42 associé au système géodésique français RGF83.



Plan des Surfaces Submersibles (PSS) et Cartographie Informative des Zones Inondables (CIZI)



Site Patrimonial Remarquable (SPR)

